



Ecole

Année scolaire 2020/2021

ORGANISATION GARDERIE ET ETUDE

ATTENTION NI ETUDE NI GARDERIE APRES 17h00

les veilles de vacances et les soirs de réunions pédagogiques annoncées dans la circulaire du mois de juillet. MERCI DE NOTER CES DATES.

ETUDE cycles 2 et 3 DEBUT LE LUNDI 7 SEPTEMBRE

ATTENTION POSSIBILITE D'UNE GARDERIE JUSQU'A 18h TOUS LES VENDREDIS MAIS PAS D'ETUDE

Les études surveillées (non accompagnement aux devoirs) et **réservées aux enfants dont les parents travaillent**, débuteront le **lundi 7 SEPTEMBRE 2020**

Pour les élèves de CP, de CE1 et de CE2 de 16h50 à 17h30

(! Il est impératif de faire lire votre enfant chaque soir, même 'il reste à l'étude).

Pour les élèves de CM1 et de CM2 de 16h50 à 17h45

Chaque enfant devra s'inscrire à l'étude le matin auprès de l'enseignant.

ATTENTION ! La garderie débutera le JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020.

Pas de garderie le jour de la rentrée. L'école se terminera pour tous à 16h30 le 1^{er} septembre

Attention! Le matin et le soir, les élèves de maternelle doivent être autonomes pour aller aux toilettes.

LE MATIN : Maternelle et primaire : la garderie fonctionnera en salle au 34 rue du Vernay le matin à partir de 7h35.

A MIDI : Maternelle et primaire : sur la cour ou sous le préau de 11h30 à 12h00 et de 16h30 à 17h00

LE SOIR : Maternelle : dans la salle de garderie ou sur la cour en fonction de la météo tous les jours de classe le soir de 16h30 à 18h00.

LE SOIR : Primaire : sur la cour jusqu'à 17h00. Le vendredi jusqu'à 17h15 sur la cour puis avec les élèves de maternelle jusqu'à 18h00. Les grands frères et sœurs du collège doivent récupérer leurs petits frères et sœurs rapidement, autrement ces derniers seront conduits en étude jusqu'à 17h30.

Si vous arrivez en retard, régulièrement, pour récupérer votre enfant, la direction se réserve le droit de ne plus l'accueillir en périscolaire. Une convocation vous sera alors adressée.

Pour un retard à midi un repas peut être fourni à votre enfant. Il vous sera alors facturé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionnera dès le mardi 1^{er} septembre **(sauf pour les PS pour qui la restauration débutera le jeudi 3 septembre)**. Les enfants pourront, au cours de l'année, y être accueillis régulièrement ou occasionnellement de la PS au CM2.

Aucun régime spécial ne peut être mis en place. En cas d'allergie sévère (lactose, gluten), faire une demande de PAI (avec attestation médicale) et nous fournir le repas (les couverts et le verre doivent être fournis).

Dans un souci d'éducation et gestion de la collectivité, votre enfant se doit de goûter aux mets préparés, d'oser demander la quantité souhaitée et d'essayer de terminer son repas.

Votre enfant peut déjeuner de manière occasionnelle ou régulière. Vous devez recharger votre compte sur l'application école directe ou à l'accueil de l'Institution afin que votre enfant puisse déjeuner.

Les enfants, après le repas, sont accueillis sur la cour pour les élèves de primaire, ou en salle de garderie pour les élèves de maternelle.

Les élèves de maternelle sont pris en charge par une assistante maternelle.

Les élèves de primaire peuvent être regroupés au chaud en période hivernale en cas de grand froid ou de forte pluie ou se voir proposer des activités régulières ou occasionnelles gratuites ou payantes (clubs d'échecs, ...). Des jeux et des livres leur sont proposés lorsque le temps le permet.

Tout manquement sévère ou répété au règlement pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive d'un club, de la cantine. Il vous faudra alors trouver un mode de garde hors l'école.

La directrice
F. Sève